



Compte rendu du Conseil d'Administration n°4 du 12 mai 2016



Etaient présents : Guy BACHE, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Michel RAYMOND, Martine LASCOMBES, Céline LAFFARGUE, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

Etaient excusés : Michel AGRUNA, Bernadette BARRERE, Aurore BRUNELLO, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Mathieu DESTEPHEN, Christophe DUSSAU.

Etaient absents : Eric PASSICOUSSET, Gilles BLAQUIERE.

Franck SERVE ouvre la séance à 20h45. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°3 du 07 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a. Championnat de France :

La section sportive a travaillé sur différentes propositions qu'elle présente ce soir au Conseil d'Administration.

Après en avoir discuté, il est décidé que ces propositions seront envoyées par écrit à tous les membres du Conseil d'Administration avec le compte rendu de ce soir, de façon à avoir le temps d'y réfléchir et de faire remonter les remarques à la commission sportive.

La validation définitive du règlement sera faite lors d'un prochain Conseil d'Administration.

La commission organisera une réunion de bilan du Championnat de France la semaine suivant le 02/10.

b. Championnat des jeunes

Un point est fait sur les candidats susceptibles de participer :

- 18 écarteurs en seconde et 5 écarteurs à l'Ecole Taurine
- 1 sauteur en seconde et 3 sauteurs à l'Ecole Taurine

La commission sportive propose des modifications sur le règlement du championnat.

Elle souhaiterait que le critère quantitatif (un écarteur et un sauteur par cuadrilla) soit abandonné, le championnat serait ainsi ouvert à tous les jeunes rentrants dans les critères.

Un courrier sera envoyé aux ganaderos dès le mois de juin afin de connaître au plus vite le nombre de jeunes qu'ils présenteraient. Selon le nombre, l'idée serait de mettre en place un éliminatoire le matin.

Le Conseil d'Administration demande à ce que la commission sportive se réunisse avec l'Ecole Taurine pour discuter de ces propositions.

c. Ecole Taurine

L'effectif à ce jour : 5 écarteurs + 3 sauteurs + 3 entraîneurs + 3 juniors

L'entraînement est déplacé à Saint Loubouer et non plus à Barcelonne, toujours à cause du risque de pluie. Le club de Barcelonne du Gers est informé et a validé la décision.

Franck SERVE souhaite instaurer, pour la temporada 2017, que toute nouvelle licence devra obligatoirement passer par le cursus Ecole Taurine (en restant licencié chez son ganadero).

2. Section administrative

a. Point au 30/04/16

COMPARAISON NOMBRE DE LICENCES ET DE SPECTACLES

Licenciés	31/12/2015	30/04/2016
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	30	27
Sauteurs	10	7
Cordiers	5	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	58	51
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	69	78
Sauteurs	16	16
Cordiers	10	12
Entraîneurs	33	22
Vachers	23	24
Licences de Seconde catégorie	159	160
Licence 1 jour	16	
Juniors	3	3
Elèves 1ère année	4	13
Elèves 2ème année	3	1
Moniteurs Ecole Taurine	6	6
Licences Ecole Taurine	16	23
Cartes jeunes	142	102
Corps arbitral	40	32
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	28	26
Licences Clubs	1 638	1 586
Débisaïres	20	16
Presse	18	17
Toreros Honoraires	87	87
Anciens Toréros	17	16
Autres	1 990	1 882

Spectacles	31/12/2015	30/04/2016
Armagnac	48	44
Landes Béarn	149	142
Hors Zone	47	4
Nombre de clubs affiliés	244	190
Courses Challenge Landes Béarn	65	59
Courses Challenge Armagnac	32	33
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	1

Courses hors compétition/festival	24	20
Festivals	17	17
Courses de promotion	49	45
Courses de secondes	47	44
Courses Mixtes	165	109
Courses de l'avenir	5	5
Entraînements Ecole Taurine	11	12
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	52
Démonstrations	37	21
Entraînements	17	13
Encierros	14	10
Nombres de spectacles déclarés	560	451
Nombre de taureaux déclarés	40	29

b. Projet gascon

Le Projet Gascon Landes est quasiment terminé, la course de Bascons a eu lieu le 05/05 avec l'intervention assurée par Nicolas VERGONZEANNE. Le Conseil d'Administration le remercie. La Course des Pitchouns aura lieu le vendredi 20/05 à 20h30 dans les arènes de Pomarez.

c. Projet secondaire

Deux journées d'intervention ont eu lieu dans le secondaire, au sein du Lycée Robert Wlérick à Mont-de-Marsan. Muriel SOURIGUES-CHINON remercie le proviseur adjoint, Patrice LARROSA, pour l'accueil reçu, ainsi que les bénévoles présents ces jour-là.

Les élèves sont invités à assister au Festival Art & Courage par la FFCL et au concours landais de la Madeleine par le Club Gérard Darrigade.

Pour l'année prochaine, il est envisagé de développer ces interventions en mettant en place une exposition itinérante dans les Centres de Documentation et d'Information, des conférences avec les élèves et les internats, ...

Un contact va être pris avec le lycée Estève de Mont-de-Marsan dans l'idée de monter un projet pédagogique autour du carreton/kart. Une rencontre est envisagée avec le responsable des travaux

3. Section Formation

Les séances continuent, le groupe travaille bien. Une stagiaire a abandonné pour raison personnelle.

Les référents du corps arbitral réunissent les jurés régulièrement. Les participants sont assidus. Les stagiaires participent aux courses.

Pour le renouvellement des candidatures, il n'y a eu aucun retour suite à la démarche faite auprès des acteurs et des clubs. Pierre BAILLET invite chaque membre du Conseil d'Administration à chercher des personnes susceptibles d'être intéressées.

Il est également possible d'envisager pour l'avenir de demander à chaque club de compétition d'envoyer un de ses membres à l'école de l'arbitrage. Pierre BAILLET souhaite un maximum attendre la venue de volontaires avant d'imposer mais à terme, si on veut faire perdurer la compétition, il faudra envisager cette démarche pour étoffer le corps arbitral.

4. Section Financière

a. Communication

Un panneau publicitaire a été installé sur le terrain de la FFCL, un loyer annuel a été mis en place pour 3 000 € (1 500 € de loyer + 1 500 € de partenariat à utiliser durant l'année).

Le projet du futur bâtiment a été pris en considération dans ce contrat (clause intégrée au contrat).

b. Art & Courage

A ce jour, 1 800 places ont été vendues. La billetterie a été ouverte plus tôt cette année.

La communication est bien lancée.

Niveau partenariat, nous avons signé des partenariats nets mais également des partenariats de services en contrepartie de places.

Planning du travail restant à faire

- Organisation des marchés les 21, 28/05 et 04/06 = Bernard LESPERON est responsable de cette action. Il faut se rapprocher de lui pour s'inscrire et l'aider ce jour-là. Pour l'école taurine présente le 04/06, le rdv est fixé à 9h (besoin des vestiaires pour changer les jeunes)
- L'arche sera installée sur l'esplanade des arènes pour le Mounride le samedi 21/05 (désinstallation le dimanche soir) : Mélanie BRETTHOUS est responsable (aidée par Coralie)
- Pour le repas VIP, des plans de table vont être faits avec à chacune un représentant de la FFCL en charge des invités. Franck SERVE va s'occuper de cette répartition.

Une réunion va être organisée pour caler le planning des tâches et l'organisation.

c. Intervention de promotion de la course landaise à Castelnaudary

La FFCL sera présente les 02 et 03 juillet 2016 à Castelnaudary dans le cadre du festival des traditions gasconnes.

Il y aura des initiations à la course landaise ainsi que des démonstrations avec l'Ecole Taurine de la FFCL.

5. Questions diverses

a. IPP concours

Mathieu NOGUES a repris dimanche à TARSAC. Blessé lors du championnat de France, il a manqué 3 courses : Gamarde, Campagne et St Gein.

Il devrait recevoir l'indemnité concours sur 3 courses soit 250 € x 3 courses.

Le Conseil d'administration valide cette indemnité.

Il faut réfléchir pour la saison prochaine au type de course indemnisée.

b. Courrier du Maire de Renung

Franck SERVE fait lecture d'un courrier envoyé par le maire de Renung, mécontent suite à la classification de la course du 3 juillet en hors compétition car la déclaration de course a été effectuée hors délai, après le 1^{er} mars 2016. Il est prévu une rencontre avec les responsables pour expliquer cet état de fait.

Prochain CA le jeudi 02 juin 2016.

Fin de réunion 22h30.